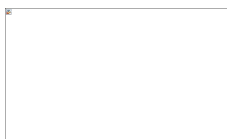


PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME



COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 31 mai 2013

RN 11
Sens Niort/La Rochelle
Campagne "Sécurité aux abords des chantiers"
Commune d'Usseau

Une action en faveur de la sécurité des agents intervenant sur la route, commune aux onze directions interdépartementales des routes (DIR), est programmée dans la semaine du **3 au 7 juin 2013**.

Dans le département de la Charente-Maritime, cette **opération** est menée conjointement **par les forces de l'ordre (gendarmerie) et les agents de la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA** -centre d'entretien et d'intervention de La Rochelle - district de Saintes),

⇒ **le jeudi 6 juin de 14H00 à 16H30 sur la RN11** dans le sens Niort/La Rochelle.

La vitesse pratiquée par les usagers est contrôlée par les forces de l'ordre au droit d'une zone de fauchage de la RN 11, dans le sens Niort/La Rochelle (cf. plan) sur la commune d'USSEAU. Au droit de ce chantier, pour assurer la sécurité des usagers et des intervenants, la voie de droite dans le sens Niort/La Rochelle sera neutralisée. Dans cette zone, la **vitesse maximale autorisée** est fixée à **90 km/h**.

Les contrevenants seront interceptés par les forces de l'ordre et conduits, **sur l'aire de repos d'Usseau**. Un accueil convivial y sera assuré par les agents de la DIR Atlantique, avec l'assistance des forces de l'ordre, qui expliqueront aux usagers contrevenants l'importance du respect de la réglementation de la circulation, notamment de la vitesse à l'approche et au droit de la zone de travaux : il s'agit d'une action de sensibilisation par les professionnels de la gestion et de l'exploitation de la route.

La direction interdépartementale des routes Atlantique (district de Saintes) est à la disposition des usagers pour tout renseignement **05 46 98 32 30**.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime/Service départementale de la communication interministérielle

Nathalie DEBIEN - 05.46.27.43.05 – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr

Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25 - cyril.pralong@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 -

DIR Atlantique : Sylvie BONSON – 05.57.81.65.13